



Disclaimer: unless otherwise agreed by the Council of UPOV, only documents that have been adopted by the Council of UPOV and that have not been superseded can represent UPOV policies or guidance.

This document has been scanned from a paper copy and may have some discrepancies from the original document.

Avertissement: sauf si le Conseil de l'UPOV en décide autrement, seuls les documents adoptés par le Conseil de l'UPOV n'ayant pas été remplacés peuvent représenter les principes ou les orientations de l'UPOV.

Ce document a été numérisé à partir d'une copie papier et peut contenir des différences avec le document original.

Allgemeiner Haftungsausschluß: Sofern nicht anders vom Rat der UPOV vereinbart, geben nur Dokumente, die vom Rat der UPOV angenommen und nicht ersetzt wurden, Grundsätze oder eine Anleitung der UPOV wieder.

Dieses Dokument wurde von einer Papierkopie gescannt und könnte Abweichungen vom Originaldokument aufweisen.

Descargo de responsabilidad: salvo que el Consejo de la UPOV decida de otro modo, solo se considerarán documentos de políticas u orientaciones de la UPOV los que hayan sido aprobados por el Consejo de la UPOV y no hayan sido reemplazados.

Este documento ha sido escaneado a partir de una copia en papel y puede que existan divergencias en relación con el documento original.

UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES

GENÈVE

COMITE IRC

Sixième session

Genève, 20 au 23 septembre 1977

PROJET D'ORDRE DU JOUR

préparé par le Bureau de l'Union

1. Ouverture de la session par le Président
2. Adoption de l'ordre du jour (le présent document)
3. Adoption de l'avant-projet de compte rendu de la première partie de la cinquième session et du projet de compte rendu de la deuxième partie de ladite session (documents IRC/V/13 et IRC/V/14)
4. Choix des points du débat auxquels la délégation "observateur" des Etats-Unis d'Amérique sera admise
5. Examen du projet de Convention révisée et de commentaire (documents IRC/VI/2 et IRC/VI/3*)
6. Examen du projet de règlement intérieur provisoire et du projet d'ordre du jour de la Conférence diplomatique de 1978 (document IRC/VI/4)
7. Examen des projets de lettres d'invitation à la Conférence diplomatique de 1978 (document IRC/VI/5*)
8. Examen de toute autre question d'organisation de la Conférence diplomatique de 1978
9. Programme pour la septième session du Comité
10. Questions diverses
11. Adoption du compte rendu de la session (si possible)
12. Clôture de la session par le Président

* * *

La session se tiendra au siège de l'UPOV, 32, chemin des Colombettes, à Genève (Suisse), et s'ouvrira le mardi 20 septembre 1977 à 9 h 30. Une réunion commune avec le Groupe de travail sur les dénominations variétales sera tenue le jeudi 22 septembre 1977.

[Fin du document]